

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2018-05-22 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 22^e jour du mois de mai deux mille dix-huit à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Mario Alain à laquelle sont présents:

Monsieur le maire :	Mario Alain
Madame la conseillère :	Chantale Hamelin
Monsieur le conseiller :	Marc Rivard
Monsieur le conseiller :	Gérard Gilbert
Madame la conseillère :	Joëlle Genois
Monsieur le conseiller :	Gilles Bédard
Monsieur le conseiller :	Bruno Cormier

Monsieur Mathieu Gingras, directeur général et madame France Marcotte, greffière sont également présents.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV)

- 1- Acceptation soumission, Québec-Gatineau – chemin de contournement
- 2- Signature extinction de la servitude d'égout sanitaire
- 3- Signature de la servitude d'une conduite d'égout sanitaire avec monsieur Yvon Hardy
- 4- Signature de la servitude d'une conduite d'égout sanitaire avec Dussault Construction Rénovation inc.
- 5- Tournoi de golf 2018, Fondation des services santé et sociaux de Portneuf
- 6- Soutien au projet de sentiers de vélos de montagne
- 7- Période de questions
- 8- Levée de l'assemblée

Rés.2018-05-149 Acceptation soumission, Québec-Gatineau – chemin de contournement

Attendu que la Ville de Portneuf souhaite construire un nouveau passage à niveau au point milliaire 124.60 de la subdivision Trois-Rivières dans le cadre du projet de construction du chemin de contournement;

Attendu que pour autoriser la construction du nouveau passage à niveau au point milliaire 124.60 de la subdivision Trois-Rivières, Chemins de fer Québec-Gatineau inc. exige la fermeture d'un passage à niveau existant sur la rue Saint-Jacques situé au point milliaire 124.68 de la subdivision Trois-Rivières;

Attendu que les passages à niveau existants aux points milliaires 125.07 et 125.22 devront être modifiés pour permettre le chevauchement des circuits d'approches du nouveau système d'avertissement automatique dudit passage à niveau;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 609 707 \$ taxes en sus pour les deux volets « Communication et signalisation » et « Démantèlement et construction des passages à niveau » dans le cadre du projet de construction du chemin de contournement aux Chemins de fer Québec-Gatineau inc

QUE cette dépense soit conditionnelle à l'acceptation par les parties concernées de la directive de changement numéro 1 préparée par WSP, consultant mandaté par la Ville dans le dossier du chemin de contournement, afin de dégager la marge financière requise, et le cas échéant, que cette dépense soit affectée au Fonds Carrières et Sablières et au règlement d'emprunt 153.

QUE messieurs le maire et le directeur général soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf le contrat relatif à la construction et à l'entretien d'un passage à niveau public et l'implantation d'un système d'avertissement automatique avec les Chemins de fer Québec-Gatineau inc.

Rés.2018-05-150 Signature extinction de la servitude d'égout sanitaire

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le maire et madame la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, une extinction de la servitude d'égout sanitaire signée, devant le notaire Raynald Leclerc, le 5 novembre 1985 sous le numéro 291 585.

Rés.2018-05-151 Signature de la servitude d'une conduite d'égout sanitaire avec monsieur Yvon Hardy

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le maire et madame la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, une servitude pour l'installation d'une conduite d'égout sanitaire sur une partie du lot 6 110 087 appartenant à monsieur Yvon Hardy.

Rés.2018-05-152 Signature de la servitude d'une conduite d'égout sanitaire avec Dussault Construction Rénovation inc.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le maire et madame la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, une servitude pour l'installation d'une conduite d'égout sanitaire sur une partie du lot 2 981 118 appartenant à Dussault Construction Rénovation inc..

Rés.2018-05-153 Tournoi de golf 2018, Fondation des services santé et sociaux de Portneuf

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 375 \$ et la participation de madame Joëlle Genois, messieurs Marc Rivard, Gérard Gilbert, Gilles Bédard et Bruno Cormier au souper du Tournoi de golf de la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf qui se tiendra le 4 juillet 2018.

Rés.2018-05-154 Soutien au projet de sentiers de vélos de montagne

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf consente un soutien supplémentaire à l'Association des loisirs de Portneuf et au projet de sentiers de vélos de montagne, qu'elle coordonne sur les terrains de la Ville, par une contribution en biens et services évaluée à 10 000 \$ ainsi qu'une contribution en argent de 10 000 \$ dont 7 000 \$ sera affecté au Fonds réservé pour parc et terrains de jeux.

QUE ce soutien supplémentaire est conditionnel à la signature d'une entente de gestion, précisant les rôles et responsabilités de l'Association des loisirs de Portneuf et de la Ville de Portneuf.

Période de questions

Diverses questions sont posées au conseil.

Début : 19h10 Fin : 19h13

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 19h15.

Maire

Greffière